

INFOS FFNEV

Assemblée Générale

Elle s'est déroulée le 3 décembre 88 à Clamart durant le premier week-end du Salon Nautique. Ordre du jour chargé, en particulier faire le point sur les entretiens avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et avec la F.F.C.K.

Deux nouveaux membres, François Reynaud du A.P.S.L. Côte Basque et Jean Marc Rozan du C.K.C. Briançon ont été élus au Comité directeur maintenant au complet. La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Accords F.F.C.K. - F.F.N.E.V.

Après plusieurs mois de travail en commun, la F.F.C.K. et la F.F.N.E.V. ont voulu associer leurs efforts et leurs compétences pour réunir les activités d'eau vive. C'est dans ce sens qu'à été signée le 30/11 /88 une convention qui a pour but : « de définir les secteurs de collaboration ainsi que les modes de relations nécessaires au développement d'intérêts communs dans le respect des buts et missions propres à chacun ».

Les secteurs de collaboration retenus sont les suivants : Formation des cadres. Enseignement des activités. Sécurité. Matériel. Aménagement, entretien des rivières et de leurs accès. Protection et mise en valeur des sites. Relations avec les autres utilisateurs de l'eau. Organisation des manifestations. Relations avec le Ministère de tutelle.

Lors de l'Assemblée générale de la F.F.C.K. en janvier dernier, une motion concernait la nage en eau vive. L'A.G. a voté à l'unanimité un souhait d'ouverture qui nécessitera la modification de l'article 1 des statuts par une prochaine A.G. extraordinaire. La F.F.C.K. deviendrait Fédération Française de Canoë Kayak et Disciplines Associées. Une grande famille de l'eau vive est-elle en train de se constituer ? ...

MONTATHLON

Trophée des eaux vives.

La N.E.V. sera associée au Raft et au Vélo Tout Terrain (V.T.T.) pour le 1er Montathlon de St Jean Monclart sur l'Ubaye les 27 et 28 mai prochain. Cette épreuve originale qui associe la glisse en eau vive à un slalom parallèle en V.T.T. a pour but de réunir des étudiants de tous les horizons (universités et grandes écoles) dans un trophée sportif d'activités de pleine nature ; 10 équipes de 8 personnes devraient participer aux différentes épreuves. La direction et l'organisation de ce trophée sera assurée par des étudiants de l'Institut International du Commerce et de la Distribution. (I.C.D.)